Mme / M. X (établissements de santé)

Je vous informe que l’ensemble des syndicats représentatifs du secteur de la biologie médicale (Biomed, SDB, SLBC, SNMB), avec le soutien de l’ensemble des acteurs de la profession, principaux groupes et réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba Healthcare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab et Unilabs), tous réunis au sein de l’Alliance de la Biologie Médicale, **rejoindront le mouvement de grève reconductible des professionnels de santé les 1er et 2 décembre prochains**.

**Le mardi 22 novembre, au nom de l’ABM, les syndicats de biologie médicale ont réitéré, par courrier à la CNAM, leur proposition de participer à l’effort de guerre pour la période Covid** et leur souhait de négocier un accord triennal pour 2024-2026. Dans ce compromis envoyé à Thomas Fatôme, en plus de la contribution exceptionnelle de 250 millions d’euros pour 2023 sur laquelle ils sont d’accord depuis le début, les syndicats ont proposé d’ajouter une contribution de 145 millions d’euros en 2024, 2025 et 2026, pour répondre à la demande des autorités de réaliser des économies pluriannuelles. Cette nouvelle proposition représente **une économie totale de 685 millions d’euros jusqu’en 2026.**

Mais l’Assurance Maladie, en leur proposant une énième réunion de travail, joue la montre au lieu de répondre précisément, et chiffres à l’appui, à la lettre des syndicats. Alors que **nous faisons tous les efforts possibles pour trouver un compromis qui mette à contribution la biologie sans la mettre en danger,** les pouvoirs publics continuent de chercher à gagner du temps, quitte à jouer avec la santé des Français.

**Cela fait pourtant des semaines que nous exprimons nos inquiétudes pour la pérennité de notre maillage territorial, de nos emplois, et pour la qualité de l’offre de soins**. En restant arc-bouté sur son objectif symbolique de réaliser **une économie de plus d’1,3 milliards d’euros jusqu’en 2026 sur la biologie courante, le gouvernement entraînera la fermeture d’au moins 400 laboratoires de proximité**. Et ce alors même que la biologie a déjà permis à l’Assurance Maladie de réaliser une économie de 5,2 milliards d’euros en neuf ans et n’a cessé de voir son coût diminuer malgré l’augmentation du nombre d’actes réalisés.

Cette ponction est dangereuse, injuste et injustifiée : **une profession de santé exemplaire participant à 70 % des diagnostics médicaux et représentant moins de 2 % des dépenses de santé ne peut être sacrifiée pour l’exemple sur l’autel d’un “quoiqu’il en coûte” qu’elle n’a pas choisi et dont elle avait souligné le risque de dérapage financier.**

En dernier recours, après un premier mouvement de grève mi-novembre qui avait été suivi par plus de 95% des laboratoires, **nous rejoignons donc la grève des autres professionnels de santé.** Nous regrettons de devoir en arriver là, **mais nous ne pouvons rester passifs quand la survie de la biologie médicale de proximité est en jeu**.

**Pendant cette période, les laboratoires assureront le service uniquement pour les patients hospitalisés et ceux en urgences.** Concernant les nouveaux patients, en cas d’urgence, ils seront invités à se rendre dans le service dédié de l’établissement de santé le plus proche. Chaque laboratoire fermé affichera sur sa devanture les établissements de repli.

Tous les laboratoires partenaires d’établissements de santé continueront de fonctionner normalement pour les patients pris en charge *via* un service d’urgences et pour les patients déjà hospitalisés. Ils seront fermés au public externe.

Les dialyses continueront d’être assurées, au regard du risque pour le patient d’une suspension temporaire des traitements, tout comme les bilans AMP et les bilans de chimiothérapie prélevés à domicile par les infirmiers en soins généraux libéraux et en Hôpital de Jour dans les établissements.

Nous avons également informé les patients, médecins, infirmiers avec lesquels nous travaillons pour qu’ils prennent leurs dispositions.

Tous les acteurs de la biologie médicale sont aujourd’hui déterminés à faire entendre leur voix face à un projet injuste et inacceptable porté par les autorités, et face à la rupture unilatérale des accords paritaires qui régulent si efficacement notre secteur depuis neuf ans.

Comme depuis le début des négociations, les pouvoirs publics ont les clés de la résolution de ce conflit entre leurs mains.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie d’agréer, Mme/M. X, l’expression de mes sentiments respectueux et de ma profonde considération,

AJOUTER LA SIGNATURE